

## Les motifs moulés et figurés de deux fibules à charnière de Vieille-Toulouse (Haute-Garonne)

In: Revue archéologique de Narbonnaise, Tome 15, 1982. pp. 223-236.

---

Citer ce document / Cite this document :

Vidal Michel. Les motifs moulés et figurés de deux fibules à charnière de Vieille-Toulouse (Haute-Garonne). In: Revue archéologique de Narbonnaise, Tome 15, 1982. pp. 223-236.

doi : 10.3406/ran.1982.1206

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ran\\_0557-7705\\_1982\\_num\\_15\\_1\\_1206](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ran_0557-7705_1982_num_15_1_1206)

---

# LES MOTIFS MOULÉS ET FIGURÉS DE DEUX FIBULES A CHARNIÈRE DE VIEILLE-TOULOUSE (HAUTE-GARONNE)

Reprenant la remarque de L. Lerat qui regrettait l'absence de publications pour les fibules de la Province Narbonnaise (1), nous avons été conduit à étudier un type particulier de fibule dont la présence à Vieille-Toulouse dénote une influence essentiellement romaine (2). En effet, tant au niveau de son modèle de charnière qui trahit une technique évoluée (3) qu'à celui de son décor moulé, rien ne rappelle la morphologie et l'esthétique décorative des fibules indigènes de La Tène III finale (4).

\*

Avant d'aborder l'étude descriptive de ces fibules, il convient de replacer l'*emporium* de Vieille-Toulouse dans un cadre chronologique précis. Les différentes recherches, entreprises depuis douze ans par la Direction des Antiquités Historiques de Midi-Pyrénées, ont permis de situer l'occupation intensive du site sur une vingtaine d'hectares environ. Elle regroupe par places des zones d'habitats et des tombes datées du II<sup>e</sup> s. et du I<sup>er</sup> s. avant notre ère (5). Elle est donc contemporaine de celle de l'*oppidum* de Nages dans le Gard et nettement plus ancienne que celle reconnue pour le site de La Lagaste dans l'Aude (6). On peut

(1) L. Lerat, *Les fibules de la Gaule romaine*, dans *Archéologia, Les dossiers de l'archéologie*, n° 28, mai-juin 1978, p. 86. – C. Tendille, *Fibules protohistoriques de la région nimoise*, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 1, 1978, p. 77-112. – M. Py, *L'oppidum des Castels à Nages (Gard), (Fouilles 1958-1974)*, XXXV<sup>e</sup> supplément à *Gallia*, 1978, p. 268-273. – G. Rancoule, *La Lagaste. Agglomération gauloise du Bassin de l'Aude*, *Atacina*, 10, 1980, p. 55, fig. 23 A; p. 81, fig. 36; p. 83, fig. 37. – C. Tendille, *Objets antiques de Vieille-Toulouse au musée archéologique de Nîmes*, dans *École Antique de Nîmes*, n° 15, 1980, p. 165-173.

(2) Il est intéressant de remarquer l'absence presque totale à Toulouse (nécropole Saint-Roch, quartier du Férétra) de fibules à charnière, alors que l'*emporium* de Vieille-Toulouse en a livré de nombreux exemplaires. Ceci nous conduit à confirmer, une fois encore, les écarts chronologiques de ces deux gisements.

(3) A. Duval, *Un type particulier de fibule gallo-romaine précoce : la fibule « d'Alésia »*, dans *Antiquités Nationales*, 6, 1974, p. 73.

(4) La classification adoptée se réfère aux publications suivantes : L. Lerat, *Catalogue des collections archéologiques de Besançon*, II. – *Les fibules gallo-romaines*, dans les *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, III, fasc. I (2<sup>e</sup> série), 1956. – E. Ettlinger, *Die Römischen Fibeln in der Schweiz*, Bern, 1973. – L. Lerat, *Les fibules...*, *l.c.*, p. 82-89. – L. Lerat, *Les fibules d'Alésia, Pro Alésia VII*, 1979.

(5) Nous ne reprendrons pas ici toute la bibliographie du site puisqu'elle est mentionnée exhaustivement dans l'étude en cours de parution sur les marques peintes ibériques. Tout au plus, peut-on citer la synthèse des fouilles 1978-1979 (M. Labrousse, *Informations archéologiques*, dans *Gallia*, 38, 1980, 2, p. 483-487) qui permet de réviser partiellement les données archéologiques sur l'occupation de l'*emporium*. Néanmoins, on peut apporter des éléments complémentaires de datations basés sur les gisements les plus anciens qui se situent dans le cours de la première moitié de La Tène II et non « dans les premières décennies du I<sup>er</sup> s. avant J.-C. » (M. Labrousse, *op. cit.*, p. 487). Sur la date d'abandon du site à partir de l'étude monétaire, voir G. Fouet, G. Savès, *L'Or de Tolosa volé à Vieille-Toulouse*, Toulouse, 1978, p. 15, mais nous ne pouvons souscrire aux arguments développés par ailleurs.

(6) M. Py, XXXV<sup>e</sup> supplément à *Gallia*, 1978 : correspond à Nages II Récent (175/100 avant J.-C.); Nages III Ancien (100/70 avant J.-C.); Nages III Moyen (70/30 avant J.-C.); Nages III Final (30 avant J.-C./10 après J.-C.). G. Rancoule, *Atacina*, 10, 1980, p. 133-135.

donc maintenant, à la lumière de cette nouvelle chronologie que nous proposons, rattacher l'aspect économique, social et culturel de l'*emporium* toulousain à un contexte plus général, qui jusqu'à présent n'était pas reconnu (7).

## FIBULES DE VIEILLE-TOULOUSE

### Exemplaire n° 1112 de l'habitat 2 (8) (fig. 1)

Cette fibule (longueur 32 mm) est incomplète puisqu'il manque une partie du pied, le porte-ardillon et l'ardillon. Néanmoins, l'état de conservation de l'arc triangulaire (épaisseur un demi millimètre) et de la charnière (largeur 15 mm) permet d'utiles comparaisons. Cette charnière, formée par un repli de l'arc sur lui-même, débord de part et d'autre et mesure 21 mm. D'un diamètre aux extrémités de 3,5 mm, elle s'élargit au droit de l'échancrure à la dimension de 4 mm (9). Le passage de l'ardillon exécuté après le démoulage de la fibule (10) forme un évidement rectangulaire long de 3,5 mm et large de 2 mm. L'axe en fer, dont l'oxydation ne permet pas de mesures précises, s'adapte parfaitement à la forme de la charnière puisqu'il est maintenu en pression par la terminaison tronconique de chacune de ses extrémités.

Avant d'entreprendre la description du décor moulé, il paraît bon de noter qu'il est légèrement décentré par rapport à l'axe longitudinal de l'arc. Il est délimité de part et d'autre par une torsade en relief (11). A partir de la tête de la fibule nous distinguons successivement quatre motifs en léger relief dont le premier figure un autel. Son socle en tronc de pyramide est surmonté d'une partie verticale terminée par une table de forme identique mais d'un format plus réduit et inversé. On peut y distinguer un élément décoratif que nous n'avons pu déterminer. En dessous et autour d'une protubérance de forme ovoïde, rayonne un faisceau de six lignes droites (deux verticales et quatre obliques) et quatre lignes ondulées (12). De part et d'autre du point central, on remarque deux motifs allongés en forme d'ailes. Tout cet ensemble symbolise comme A. Duval l'a déterminé avant nous, la représentation du foudre ailé (13). Plus bas, le motif suivant permet d'évoquer la conformation d'un dauphin. En effet, la tête très caractéristique de cet animal est bien marquée ainsi que ses différentes nageoires dorsale et pectorale. L'empâtement du motif ne permet pas de donner une précision descriptive plus avancée. Juste après et au ras de la cassure de l'arc, se distingue un relief circulaire proéminent.

### Exemplaire n° 114, trouvé en surface (14) (fig. 1)

La seconde fibule fortement cintrée (9 mm au droit de l'axe médian du décor) a une longueur développée de 40 mm. Elle est beaucoup plus complète que la précédente puisqu'il ne manque qu'une

(7) A la suite de l'article de C. Tendille, nous sommes amenés à faire quelques remarques d'ordre chronologique. Il est dit en effet : «...les indications chronologiques correspondent bien à ce que l'on sait de l'occupation antique du site de Vieille-Toulouse où l'on a reconnu une très vaste agglomération des premiers siècles avant et après J.-C. » (*op. cit.*, p. 173). Si le premier siècle avant J.-C. représente véritablement l'occupation intensive de l'*emporium*, il n'est pas exact de la faire continuer jusqu'au premier siècle après J.-C. En effet, cette période n'est représentée que par des traces très sporadiques qui n'assurent en fait qu'une occupation ponctuelle. Sur les 8 000 m<sup>2</sup> fouillés actuellement, il ne nous a été possible de recueillir que trois fragments gallo-romains (sigillée et fond de lampe estampillée COPIT) qui s'ajoutent aux monnaies impériales signalées par M. Labrousse (*Toulouse antique...*, 1968, p. 105, n. 178).

(8) Sur cet habitat, voir provisoirement M. Labrousse, dans *Gallia*, XXVIII, 1970, 2, p. 413-415.

(9) Cette différence de diamètre de la charnière permet de mieux maintenir l'axe dans son logement.

(10) On peut remarquer en effet que l'évidement a entamé sur près de la moitié de sa hauteur, le motif supérieur.

(11) Cette torsade est réalisée dans le même sens sur les deux bordures.

(12) Les deux lignes ondulées supérieures ne sont pas très visibles, mais on les remarque accolées à la ligne verticale.

(13) A. Duval, *loc. cit.*, p. 69 et p. 73.

(14) Dans la parcelle 3 du lotissement des Hauts de Garonne, campagne de fouilles de 1971.

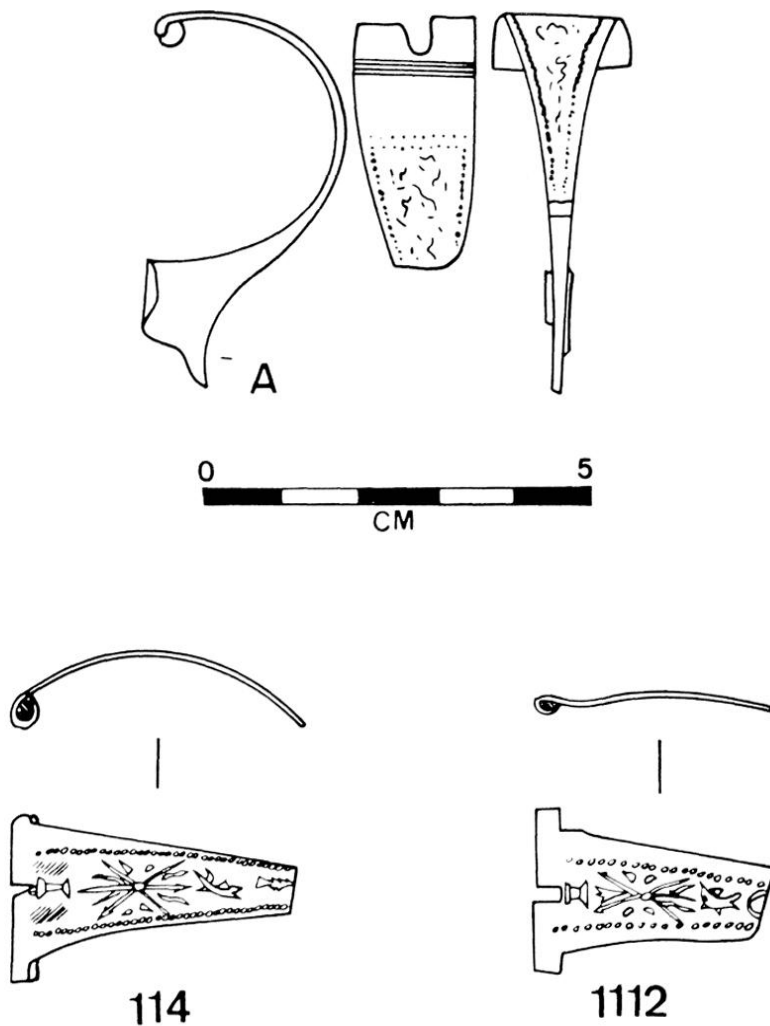


Figure 1. - Fibules de Vieille-Toulouse (Haute-Garonne).

A : collection L. Joulin, trouvée en surface, (d'après G. Fouet et G. Savès, dans *R.A.N.*, IV, 1971, p. 83, fig. 24, n° J 68).

N° 1112, Habitat n° 2; n° 114, trouvée en surface.

faible partie du pied, ainsi que le porte-ardillon et l'ardillon. D'une largeur de 16,5 mm, l'arc triangulaire (ép. 1 mm/1,5 mm) se replie vers la tête pour former la charnière. Celle-ci plus large que l'arc (22 mm environ) a un diamètre aux extrémités de 2,5 mm et de 3,5 mm à l'échancrure (longueur 3 mm, largeur 2 mm). Celle-ci permet à la butée de l'ardillon (15) de basculer sur un axe de fer.

L'état de conservation du décor ne permet pas une identification aussi précise que pour la fibule précédente mais les motifs n'en sont pas moins comparables. La même ligne torsadée nettement décalée vers un côté de l'arc limite également l'ensemble des dessins. A partir de la tête, on retrouve la base tronc-pyramidale de l'autel et sa partie verticale. La table d'offrande et ce qui y repose se distinguent, par contre, très difficilement (16). En haut et en bas d'un point central saillant et arrondi s'ordonnent six lignes droites (deux verticales et quatre obliques) qui encadrent deux lignes ondulées. Assurant la symétrie de ces

(15) Passage exécuté aussi après le démoulage de la fibule.

(16) Il n'est pas possible de savoir si l'autel était encadré de deux dauphins comme sur les fibules d'Alésia et de La Spezia.

lignes deux protubérances se remarquent à droite et à gauche. La représentation du foudre ailé est donc bien reconnaissable. Plus bas, nous trouvons un motif différent de celui de la première fibule. Son état ne permet pas une interprétation immédiate. Elle ne pourra se faire que par comparaison avec la fibule d'Ensérune, identique et qui sera décrite plus loin. Nous trouvons ensuite un décor triangulaire très allongé, la pointe vers le pied de la fibule et dont les deux côtés sont « dentelés ». Là encore, la fibule d'Ensérune nous en a facilité l'interprétation : une palme.

\*

### Exemplaire de la collection L. Joulin (17) (fig. 1)

A la suite de l'article de A. Duval qui la signalait (18) et qui regrettait que son décor put être difficilement interprété, nous avons eu la chance de pouvoir examiner cette fibule au Musée du Vieux-Toulouse (19).

Très fortement cintré (25 mm environ), l'arc triangulaire (épaisseur entre 0,5 mm et 1,2 mm), long de 46 mm, a une largeur à la tête de 17 mm et se termine par un porte-ardillon plein. L'absence de la charnière empêche toute autre mesure comparative, mais le passage de la butée de l'ardillon est bien visible.

Mis à part les « deux lignes de points en relief » qui limitent le décor maintenant disparu, on ne peut signaler que deux cannelures, « deux lignes pointillées » à la tête et « deux lignes gravées » au pied (20).

Dans un premier temps, nous avons considéré que cette fibule pouvait entrer dans le cadre de notre étude et ce, en dépit de la forte épaisseur de son arc et surtout de son décor de cannelures. Nous suivions en cela l'opinion de A. Duval qui supposait que le « décor cantonné de points parallèles au bord » pouvait se comparer à celui des « lignes de globules comme dans les deux exemplaires d'Alésia » (21).

Depuis, M. Feugère ayant été consulté sur ce point précis, il ressort que cet exemplaire n'a pas sa place dans notre travail. Nous rejoignons ici l'avis d'un spécialiste tout en le nuancant, puisque l'état dégradé du décor empêche toute affirmation. Dans tous les cas, il convenait de mentionner ces opinions contradictoires.

\*

## FIBULES DE COMPARAISON

### Fibule provenant d'Auvergne ? (22) – Musée de Roanne (fig. 2)

Elle aussi incomplète (il manque le pied, le porte-ardillon et l'ardillon), cette fibule longue de 42 mm et large à la tête de 20,5 mm, possède une charnière formée par le repli de l'arc sur lui-même. A ce niveau, l'arc s'élargit de part et d'autre jusqu'à 26,5 mm et forme le logement de l'axe. Son diamètre aux extrémités est de 2,5 mm. Le dessin de l'auteur permet de supposer que ce diamètre s'amplifie vers l'échancrure axiale en forme de V (23).

(17) G. Fouet et G. Savès, *Le bronze à Vieille-Toulouse*, dans *R.A.N.*, IV, 1971, p. 83, fig. 24, j. 68 et p. 85.

(18) A. Duval, dans *Antiquités Nationales*, 6, 1974, p. 72.

(19) Nous tenons à remercier M. Calestroupat (\*), Conservateur du Musée, pour l'amabilité avec laquelle il nous a permis de vérifier l'état du décor.

(20) G. Fouet, G. Savès, *op. cit.*, p. 85.

(21) A. Duval, *op. cit.*, p. 72.

(22) M. Feugère, *Les fibules du Musée de Roanne*, dans le *Bulletin de liaison de la Direction des Antiquités Historiques de la région Rhône-Alpes*, V, 1977, p. 2-17. Cette fibule fait partie de la collection J. Déchelette (p. 9, pl. III, n° 30 et p. 12).

(23) Ouverture de 2,5 mm et profondeur de 2 mm.

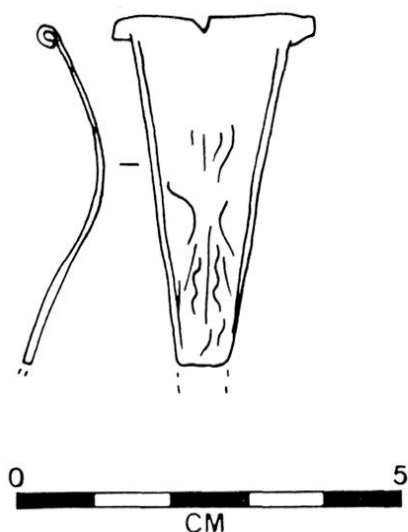
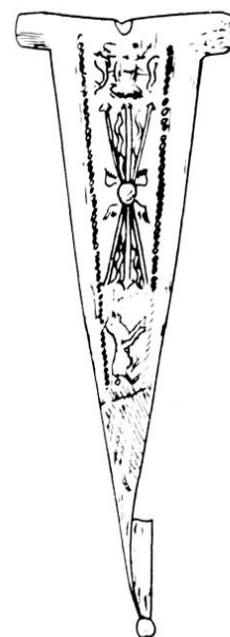


Figure 2. – Fibule de la collection J. Déchelette, du Musée de Roanne.  
(D'après M. Feugère, V, 1977, p. 9, pl. III, n° 30).

Figure 3. – Fibule de Gergovie (Puy-de-Dôme) (d'après G. Grange, *Mélanges Archéologiques*, Clermont-Ferrand, 1857, pl. I, n° 6).



Là encore, le décor moulé est très abîmé d'où une description très simplifiée (24). Le trait qui borde le pourtour de l'arc figure sans doute la torsade, alors que le motif central composé de traits verticaux et obliques qui encadrent des lignes ondulées représente sans équivoque le foudre.

### Fibule de Gergovie (Puy-de-Dôme) (25) (fig. 3)

Signalée en 1854 (26) cette fibule présente un aspect typologique identique à celui que nous connaissons déjà. Toutefois, le dessin qui la reproduit est sans échelle et n'est pas complété par une vue de profil ce qui nous interdit toute comparaison de détail (27). Tout au plus, remarque-t-on que son pied peut être similaire à celui de l'exemplaire d'Ensérune (fig. 5).

Encadré par une torsade, le décor se décompose en trois motifs principaux (28). Nous reconnaissons d'abord l'autel à base tronc-pyramidale sur lequel semblent être représentées les flammes d'un feu (?). De part et d'autre, se distinguent deux dauphins. Le motif central est composé comme dans tous les modèles d'un relief circulaire à partir duquel rayonnent vers le haut et vers le bas six traits verticaux et obliques qui encadrent quatre lignes sinueuses. Seuls, les premiers se terminent en forme de flèche. Les ailes, bien visibles s'ajoutent à cet ensemble qui est donc bien le foudre ailé. Lui fait suite un animal assez indistinct (29) et qui, d'après le dessin, pourrait s'apparenter à un canidé.

(24) M. Feugère, *Bulletin de liaison de la Direction des Antiquités Historiques de la région Rhône-Alpes*, V, 1977, p. 12; «...il portait (l'arc) un décor complexe qui, mal venu, est peu visible».

(25) M. Feugère, *Les fibules gallo-romaines du Musée Denon à Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire)*, dans les *Mémoires de la société d'Histoire et d'Archéologie de Châlon-sur-Saône*, XLVII, 1977 (1979), p. 118, n. 5.

(26) G. Grange, *Mélanges archéologiques*, Clermont-Ferrand, 1857, pl. I, n° 6 et p. 6. «Agrafe antique, en bronze trouvée à Gergovia (célèbre oppidum Arverne), en 1854. Collection de M. L. Rochette de Lempdes (Clermont)».

(27) La longueur mesurée sur la figure (75 mm) ne correspond pas du tout à celle de la fibule d'Ensérune (55 mm), pourtant complète.

(28) L'oxydation du pied de la fibule n'a pas permis à G. Grange de déterminer le dernier motif.

(29) G. Grange l'a hachuré ce qui indique une imprécision dans l'interprétation qu'il a voulu lui donner.

### Fibules d'Alésia – Musée de Saint-Germain-en-Laye (30) (fig. 4)

Il ne s'agit pas ici de reprendre l'étude descriptive d'A. Duval. Aussi, nous bornerons-nous à signaler simplement que la forme de ces deux fibules est en tout point identique à celles provenant des autres gisements. Elles comportent cependant une partie plus importante du pied, du porte-ardillon et de l'ardillon. On peut constater que ce dernier est pourvu d'une butée qui s'insère partiellement dans l'échancrure de la charnière. Ce système limite l'angle d'ouverture de la fibule.

Le décor de la première (fig. 4, n° 4) se compose, d'après A. Duval, de deux lignes de globules qui limitent un décor moulé, composé d'un rostre, d'un aigle aux ailes déployées et le bec ouvert, du foudre ailé, enfin de quatre traits transversaux encadrés « par deux sortes de « tétards » dans lesquels on peut voir des serpents, des poissons, ou des dauphins ». La seconde (fig. 4, n° 5) était « apparemment identique à la précédente... » (31).

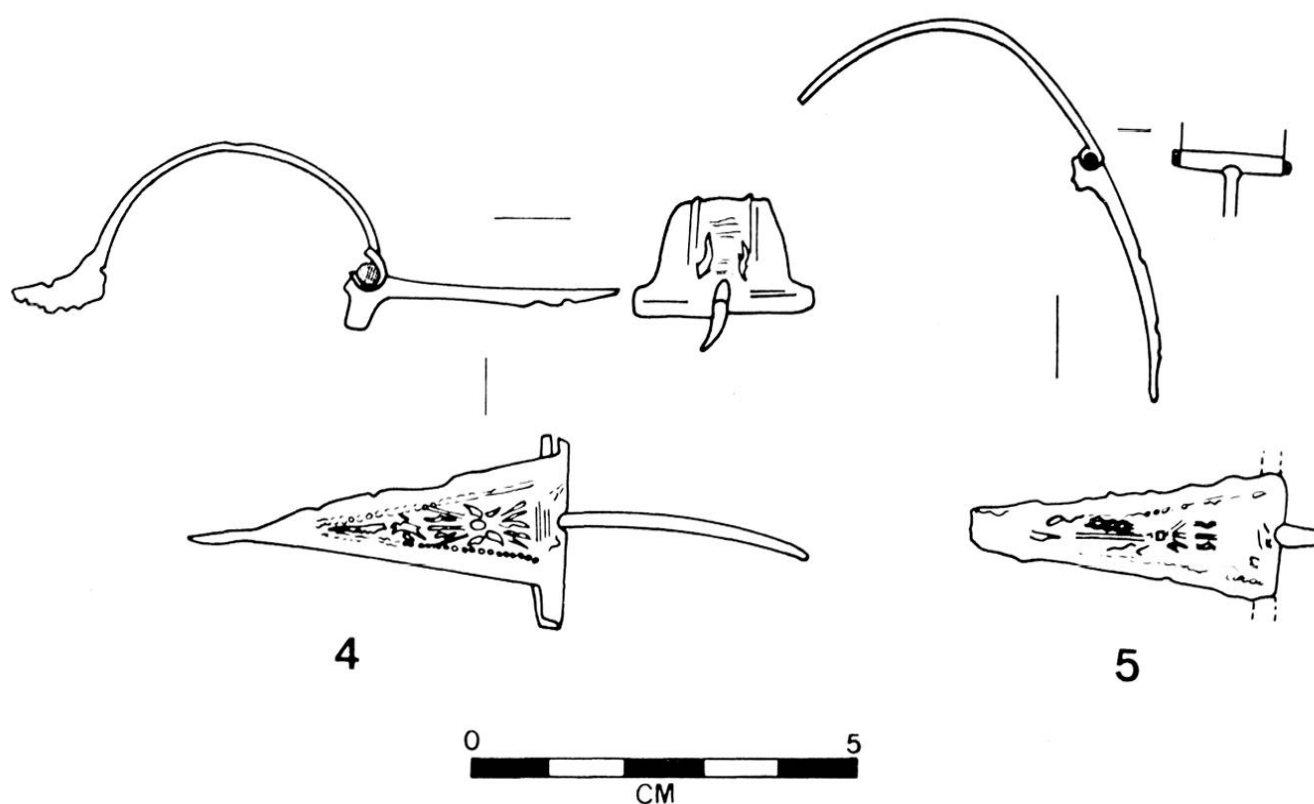


Figure 4. – Fibules d'Alésia (Côte-d'Or) (d'après A. Duval, dans *Antiquités Nationales*, 6, 1974, p. 68, fig. 1, n° 4 et 5).

A la lumière des nouvelles découvertes dont A. Duval ne pouvait avoir connaissance, nous pouvons préciser ou modifier certaines de ses déterminations. En premier lieu, il nous semble possible d'assurer que les traits transversaux situés à la tête de l'arc sont les restes mal venus de la représentation de l'autel. En cela, les photos reproduites montrent bien la protubérance centrale (32), encadrée par deux dauphins. Certaines extrémités inférieures du foudre ailé semblent aussi se terminer par une flèche. Le motif placé au-dessous est difficile à identifier mais rappelle celui de la fibule d'Ensérune. Enfin, le décor terminal ne

(30) A. Duval, dans *Antiquités Nationales*, 6, 1974, p. 68, fig. 1, n° 4 et 5; p. 69, p. 71, fig. 3, n° 3 et 4; p. 73, fig. 5 et p. 75.

(31) *Ibid.* p. 69.

(32) *Ibid.* p. 73, fig. 5 et L. Lerat, dans *Archéologia*, 28, 1978, p. 86.

nous paraît pas être un rostre. En effet, les comparaisons que nous avons pu faire avec la fibule d'Ensérune, nous inciteraient à penser que l'on se trouve en présence d'une palme. D'ailleurs, cette suggestion est confirmée par la photo agrandie de cette même fibule, où l'on distingue mieux le relief du décor.

### Fibule d'Ensérune (Hérault) – Musée National d'Ensérune (33) (fig. 5)

Cette fibule, la seule qui soit intacte à notre connaissance, est inédite. A elle seule, elle résoud plusieurs points restés imprécis, dont la forme du pied. Longue de 55 mm pour une largeur à la tête de 16 mm, son arc triangulaire (épaisseur entre 0,05 mm et 1,5 mm) s'élargit, pour former la charnière qui déborde de part et d'autre (22 mm hors tout). Formée par un repli de l'arc, elle possède le même système d'articulation déjà décrit précédemment. L'arc est fortement cintré (16 mm de hauteur) et se rétrécit jusqu'à 3 mm au niveau de l'amorce du porte-ardillon plein. Il se termine par un ressaut vertical surmonté d'un méplat transversal dont la longueur est perpendiculaire à l'axe longitudinal de la fibule. L'ardillon, de section circulaire, pivote sur l'axe et comporte une butée qui s'insère parfaitement dans l'échancrure profonde aménagée à travers la charnière et le début de l'arc.

Comme nous l'avons dit, l'état exceptionnel de préservation de cette fibule nous permet de confirmer les interprétations décoratives que nous avons avancées précédemment pour les autres fibules. Nous retrouvons la torsade qui limite de chaque côté l'ensemble du décor. En partant de la charnière, on

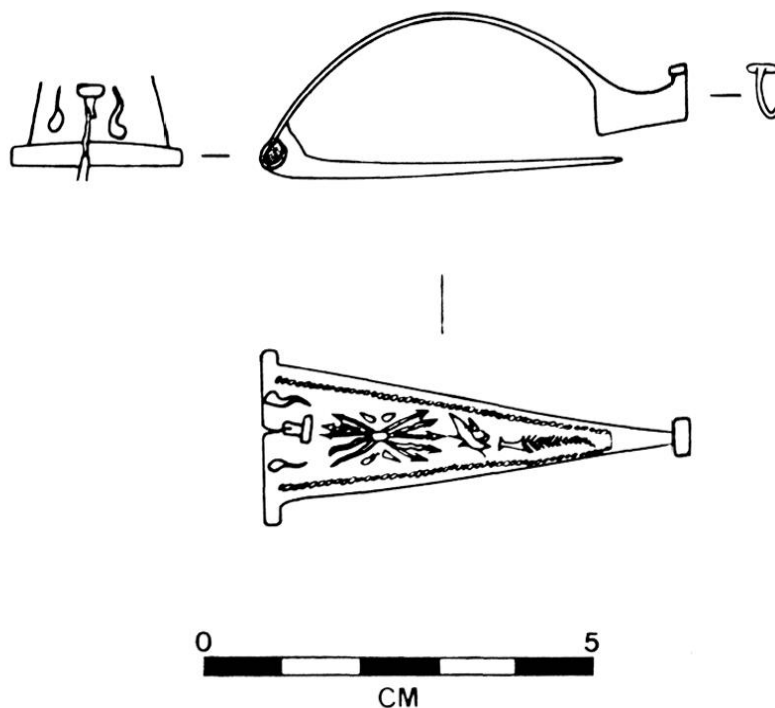


Figure 5. – Fibule d'Ensérune (Hérault).

(33) Nous sommes vivement reconnaissant à M. l'Abbé Giry, Conservateur du Musée National d'Ensérune, de nous avoir permis de dessiner et d'étudier cette fibule. Elle avait déjà été mentionnée succinctement par J. Jannoray, *Ensérune. Contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale*, 1955, vol. II (planches), pl. LIX, 1 – (Mobilier métallique de La Tène II et III et de l'époque romaine provenant de l'habitat (niveau 3). Cette fibule est actuellement exposée dans la vitrine 23 (rez-de-chaussée) avec mention « fouilles de l'Acropole » numéro d'inventaire n° 725.

distingue la base rectangulaire et la partie verticale qui la surmonte pour former l'autel (34). Celui-ci est encadré par deux motifs sinueux qui sont comparables aux dauphins des fibules d'Alésia, de Gergovie et de La Spezia. Vient ensuite le foudre, composé de trois lignes droites verticales et obliques qui se croisent au niveau d'un point central et où s'intercalent deux lignes ondulées. Quatre de ces « branches » se terminent en « pointe de flèche » et il est permis de penser que toutes avaient une terminaison semblable. Au droit de l'axe médian, et de part et d'autre, deux ailes forment le foudre ailé. Le motif zoomorphe qui lui fait suite reste difficile à interpréter bien qu'on puisse le décrire. Il est formé d'un corps assez long qui se termine d'un côté par une partie courte qui va en s'amenuisant, alors que l'extrémité opposée est beaucoup plus effilée. Deux reliefs courts et incurvés sont répartis de chaque côté de l'animal. En dessous, une palme présente une hampe épaisse à la base élargie alors que le corps très allongé est légèrement incurvé. Les feuilles très fines qui la composent sont très bien marquées.

### Fibules du Musée municipal de La Spezia (Italie)(35) (fig. 6)

Ces deux fibules sont en tous points comparables à celles découvertes dans les Trois Gaules et en Narbonnaise. Elles offrent l'avantage d'avoir un décor parfaitement identifiable qui complètera par contre-coup celui des précédents exemplaires. On y remarque les mêmes caractéristiques technologiques :

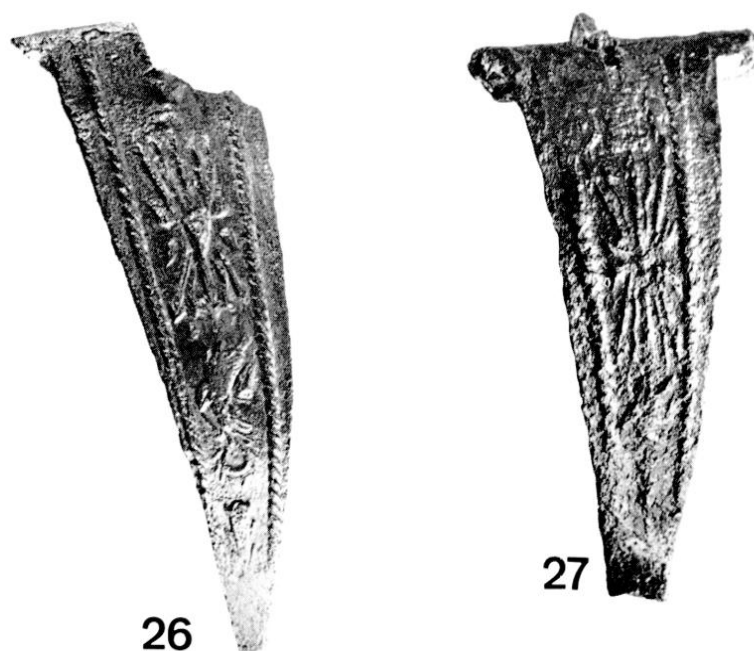


Figure 6. – Fibules du Musée de La Spezia (Italie).  
(Clichés, Musée de La Spezia).

(34) Là aussi le passage effectué pour la butée de l'ardillon après le démoulage de la fibule ne permet pas de décrire exactement la totalité du motif.

(35) G. Rossi, *Le fibule del Museo Civico della Spezia (ex collezione Fabbricotti)*, dans *Giornale Storico della Lunigiana e del territorio Lucense, Istituto Internazionale di Studi Liguri*, 1-4, 1966, p. 24-30. Plus particulièrement p. 29, n° 26 et 27.

Je remercie M. le Professeur P. Guzzo de la Superintendance archéologique de Calabre, M<sup>me</sup> Irène Valdiserri et M. le Professeur Formentini, Conservateur du Musée de La Spezia pour les renseignements qu'ils ont bien voulu me transmettre au sujet de ces deux fibules.

arc triangulaire, charnière débordant de l'arc et formée par son repli sur lui-même, échancrure axiale (36). Leurs dimensions se rapprochent de celles déjà signalées (longueur de 43 mm à 50 mm, largeur maximale 22 mm).

Sur la première (fig. 6, n° 26), nous distinguons à partir de la charnière un autel formé d'une base en forme de pyramide tronquée, surmontée d'un relief vertical terminé par un motif identique à celui de sa base. Là aussi, le logement de la butée de l'ardillon a entamé le relief qui se devine au-dessus de l'autel. Dans la zone centrale, le foudre est toujours composé à partir d'un point central, de trois lignes droites alternant avec des lignes ondulées. Ici, la qualité de l'empreinte moulée permet de constater que toutes leurs extrémités se terminent en forme de flèche. De part et d'autre du point central, deux ailes opposées figurent le foudre ailé. Le motif suivant, qui restait dans les autres exemplaires difficile à interpréter, devient ici, grâce à sa parfaite préservation, plus aisé à déterminer. Il s'agit d'un dauphin dont le « nez » caractéristique est nettement visible, de même que l'œil. La nageoire dorsale est bien marquée alors que le relief opposé peut représenter la nageoire pectorale. Enfin, la nageoire caudale, horizontale et non verticale comme chez les autres poissons, se distingue aisément. Une couronne ornée de bandelettes flottantes fait suite à ce motif zoomorphe (37). Enfin, un relief triangulaire, la pointe dirigée vers le pied de la fibule, termine la décoration de l'arc. Sa partie la plus large est « cornue », alors que de part et d'autre s'observent des excroissances en forme de dents de scie : on reconnaît là un rostre de navire. Comme sur les autres fibules, l'ensemble du décor est limité par une torsade portée en relief de chaque côté de l'arc.

L'état de conservation de la seconde fibule (fig. 6, n° 27) ne permet pas de détailler son décor aussi précisément. Malgré cela, nous retrouvons l'autel encadré par deux dauphins, la tête dirigée vers la charnière. Là aussi, l'échancrure permettant le passage de la butée de l'ardillon a entamé partiellement la partie supérieure de l'autel. En dessous, le foudre composé de trois lignes droites verticales et obliques qui encadrent des lignes ondulées, est « fléché » à toutes ses extrémités, alors que les ailes sont visibles. Le relief suivant n'est pas aussi facilement identifiable. Cependant, il rappelle celui des fibules de Vieille-Toulouse (fig. 1, n° 114) et d'Alésia (fig. 4) : c'est un motif zoomorphe. Une palme parfaitement distincte lui fait suite.

## SYNTHÈSE TYPOLOGIQUE ET CHRONOLOGIQUE

Ces fibules résultent donc d'une même technologie et présentent sur le plan stylistique et décoratif une grande uniformité, étonnante par rapport aux multiples variétés des autres types de fibules. En effet, il est peu fréquent que deux fibules soient véritablement identiques et c'est cette parité technologique qui permet de les dissocier de l'ensemble des autres catégories. En premier lieu, il convient de rappeler que ces fibules sont à décor moulé, ce qui laisse supposer que leur production devait être relativement importante. De même, la haute technicité de leur fabrication (certains motifs font entre 3 et 4 mm de long et moins d'un mm d'épaisseur), la finesse du décor et sa composition élaborée laissent présumer une grande qualification professionnelle pour établir le moule du prototype. Ces mêmes qualités professionnelles se révélaient dans un décor suffisamment explicite afin que les symboles reproduits soient compris de tous. Aussi, avant d'en entreprendre l'étude comparative, nous allons établir une description-type (fig. 7).

(36) Description donnée par G. Rossi, *op. cit.*, p. 29, n° 27. « Si tratta qui di una fibula a cerniera, mutila dell'ardiglione e della staffa, a corpo triangolare e laminare, ornate sulla superficie esterna da un trofeo di lance sormontato da due delfini ai lati di un'ara, sovrastante un non meglio precisabile animale su una clava. Il tutto entro cornice di perline (n° 26). Typo simile al precedente. Anche qui si ha un trofeo di lance, al di sopra vaso con piede, al di sotto mostro marino sa clava ». Dans la figure et d'après le texte, la disposition des fibules est inversée.

(37) On ne peut vraiment pas définir si cette couronne est liée, ou séparée de la queue du dauphin.



Il est un point cependant sur lequel nous ne suivrons pas A. Duval, quand il dit en les opposant au type « d'Aucissa » : « ...nos fibules d'Alésia et celles qui appartiennent au même type, ont un aspect « bricolé » » (43). En effet, comme pour le type d'Aucissa, nos fibules ont dû être produites en série et leur décor loin d'avoir été « bricolé » porte la marque d'une technicité avancée sans relation avec celles des autres types à charnière. Ce décor reste particulier et remarquable tant au point de vue de la technique, que de l'iconographie.

La chronologie relative à ce genre de fibules est assez difficile à préciser, car certaines font partie de collections où n'est mentionné aucun contexte archéologique probant (Musées de Roanne (fig. 2) et de La Spezia) (fig. 6). D'autres viennent de milieux stratigraphiques incertains : Alésia (fig. 4), Gergovie (fig. 3) et Ensérune (fig. 5).

Pour celles d'Alésia, A. Duval est parti d'un postulat où il admet « ...que ces fibules puissent dater de (ou plus exactement avoir été utilisées en) - 52 », année du siège (44). Or, si une des trois fibules provient effectivement des fossés du siège, et ce n'est pas un type à décor moulé (45), les deux autres qui nous intéressent plus précisément n'ont qu'une localisation vague (...fouilles d'Alise (Côte-d'Or), objets tirés des Magasins : Mont Auxois...)(46) qui ne prouve pas qu'elles aient été perdues lors des combats autour de l'*oppidum*. L. Lerat, dans ses travaux sur les fibules de la Gaule romaine et d'Alésia, émet d'ailleurs les mêmes réserves (47).

Il en est de même pour la fibule de Gergovie issue de strates indéterminées qui ne permettent aucune approche chronologique particulière. La même imprécision apparaît pour l'exemplaire d'Ensérune. Il provient du niveau III d'un habitat daté « Tène II et III », avec cependant une précision « La Tène III » (48). C'est cette datation que nous retrouvons pour une des périodes d'occupation du site de Vieille-Toulouse, puisque l'une des deux fibules (fig. 1, n° 1112) provient d'un milieu qui débute vers la fin de l'époque césarienne et qui se termine au cours des dix dernières années du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. (49).

Outre ces imprécisions chronologiques, nous pensons pouvoir aussi émettre des réserves touchant à la typologie. En effet, en nous basant seulement sur leur aspect extérieur, il semble possible de dissocier celles qui ont « l'arc ogival » (50) de celles qui ont l'arc triangulaire. Cette discrimination nous entraîne à penser qu'elles peuvent avoir une chronologie distincte, problème qui jusqu'à présent ne paraît pas avoir été soulevé. Nous remarquons que A. Duval, puis L. Lerat situent la date d'apparition des fibules « d'Alésia » à partir de 60 av. J.-C. (51) et cela même pour un type qui n'est pas à arc triangulaire. Or, E. Ettlinger situe l'utilisation des fibules à charnière à arc triangulaire à partir de 25 av. J.-C. (52). Partant de cet écart de datation, rien ne s'oppose à une datation différente pour ces deux groupes de fibules. Les exemplaires de notre étude s'intégreraient alors à cette dernière catégorie et seraient l'aboutissement d'une technicité affinée contemporaine des productions d'Aucissa.

(43) A. Duval, dans *Antiquités Nationales*, 6, 1974, p. 75.

(44) A. Duval, *loc. cit.*, p. 73.

(45) A. Duval, *loc. cit.*, p. 67-68, fig. 1, n° 3 et p. 72, fig. 4.

(46) A. Duval, *loc. cit.*, p. 67.

(47) L. Lerat, dans *Archéologia*, 28, 1976, p. 86. - L. Lerat, *Les fibules d'Alésia*, 1979, p. 6 : « ... A. Duval, Conservateur au Musée de Saint-Germain, a consacré une étude détaillée à un groupe de fibules données par l'empereur et dont l'une au moins, provient de façon certaine des fossés césariens ». - p. 41 « ... En raison de l'origine de ces fibules O. Almgren les avait considérées... comme datées de la période de la guerre des Gaules. Ce qui paraît vérifié pour l'une d'entre elles au moins ».

(48) J. Jannoray, *Ensérune...*, 1955, p. 403-411.

(49) Sur le problème de l'abandon de Vieille-Toulouse, essentiellement M. Labrousse, *Toulouse antique...*, 1968, p. 103-105.

(50) A. Duval, *loc. cit.*, p. 75.

(51) A. Duval, *loc. cit.*, p. 75 et L. Lerat, dans *Archéologia*, 28, 1976, p. 85 (groupe 1-1, profil très arrondi - type a) - L. Lerat, *Les fibules d'Alésia. Pro Alésia*, VII, 1979, p. 42 (dans ce cas, fibule à arc triangulaire, sans décor... considéré comme une dérivation ». Dans un article récent *Les fibules gallo-romaines du Musée Denon à Chalon-sur-Saône, (Saône-et-Loire)*, dans les *Mémoires de la Soc. Hist. Arch. de Chalon-sur-Saône*, XLVII, 1977 (1979), p. 76-161). M. Feugère reprend cette chronologie : « ... celle-ci apparaît au terme d'un cheminement encore mal connu... à une date que l'on peut situer vers le milieu du 1<sup>er</sup> s. avant J.-C. ou peu après » (p. 116).

(52) E. Ettlinger, *Die Römischen Fibeln...*, 1973, p. 29 (25 v. bis 5 v. Chr. mit spatären Varianten).

## SYNTHÈSE ICONOGRAPHIQUE

Il apparaît que ces fibules moulées, identiques quant à leur fonctionnement et leur structure, présentent des points de dissemblance lorsque l'on compare l'ensemble de leur décor qui se répartit selon deux groupes. Parmi les éléments permanents subsistent : tout d'abord la torsade, l'autel puis le foudre ailé et « fléché ».

Dans le premier groupe (fig. 7) où l'autel est seul, on reconnaît en dessous du foudre ailé, un dauphin qui surmonte une couronne ornée de bandelettes flottantes alors que le motif terminal est un rostre de navire. Par la comparaison des décors portés sur les exemplaires de La Spezia (fig. 6, n° 26) et de Vieille-Toulouse (fig. 1, n° 1112) on peut confirmer que le motif zoomorphe de cette dernière est bien un dauphin. Par contre-coup, le cercle que nous n'avions pu expliquer sur cette fibule devient identifiable à la couronne aux bandelettes flottantes, alors que le rostre de navire, bien que disparu, lui faisait certainement suite.

Le deuxième type (fig. 7) où l'autel est encadré par deux dauphins, comporte également le foudre ailé, puis un décor représentant un autre animal difficile à déterminer, enfin une palme. Cependant, on peut apporter certaines précisions iconographiques qui montrent par exemple que les petits dauphins ont la tête toujours dirigée vers la charnière. Il apparaît aussi que l'autre relief zoomorphe bien qu'indistinct est identique sur tous les exemplaires étudiés et que la palme est vraiment représentée sur l'une des fibules de Vieille-Toulouse (fig. 1, n° 114), d'Alésia et de La Spezia (fig. 6, n° 27).

La comparaison de l'ensemble des décors permanents restitue ceux qui restaient imprécis du fait de l'empâtement de certains détails. Ainsi, le foudre ailé paraît analogue sur tous les exemplaires et on peut certifier que toutes ses extrémités droites et ondulées se terminent par une « pointe de flèche ». Cette identité dans le dessin se retrouve dans la représentation des autels dont la table pourrait supporter, comme sur l'exemplaire de Gergovie (fig. 3), les flammes d'un feu (?).

Par contre, sur cette dernière fibule apparaît un motif zoomorphe dont l'interprétation reste d'après nous incertaine. Bien que le dessin qui le reproduit soit assez explicite, on peut craindre en effet qu'il ait été interprété. Le réalisme de sa représentation paraît trop précis, surtout si l'on compare les dimensions du motif, supérieures à celles des autres (8,5 mm au lieu de 4,5/5 mm).

## ESSAI D'INTERPRÉTATION DU DÉCOR

Les relations iconographiques existant entre les divers éléments du décor nous paraissent évidentes. Il est alors étonnant qu'on n'ait jamais tenté de les évoquer (53) en essayant de les inclure dans un contexte historique propre à l'époque concernée.

Il est tout d'abord frappant de constater le maintien dans les deux schémas décoratifs de l'autel et du foudre (fig. 7). Que peuvent-ils évoquer ? La signification de la présence de l'autel ne peut s'expliquer qu'en fonction des autres symboles. Mais sa forme particulière permet de les rapprocher d'autels de même inspiration, frappés sur des monnaies augustéennes (54). Le foudre a une valeur plus explicite puisqu'il

(53) Mis à part A. Duval, *loc. cit.*, p. 73-75.

(54) J.-B. Giard, *Catalogue des monnaies de l'Empire romain*, Paris, 1976, p. 132-139, pl. XXXI, n° 757, à pl. XXXII, n° 875.

symbolise la puissance victorieuse des armées romaines et qu'il est figuré d'une part sur les enseignes (55) et d'autre part sur des monnaies (deniers frappés par Octave en 29 av. J.-C., par exemple) (56). Les détails qui y sont portés (ailes sur le côté, lignes droites et ondulées terminées par une flèche) confirment par ailleurs l'aspect identique de ce motif sur toutes les fibules.

Vient ensuite le dauphin, emblème de l'eau (57), qui représente pour les Romains l'empire maritime (58) et qui est porteur d'une couronne ornée de bandelettes flottantes. L'image de la couronne est bien trop évidente pour qu'elle n'annonce pas la couronne de victoire. Ces deux éléments consécutifs symbolisent alors sans nul doute une victoire navale. Celle-ci se trouve encore plus explicitée par la présence du rostre, qui, mieux que tout autre, matérialise cette action. Il n'est nul besoin de parler des colonnes rostrales portées sur de nombreuses monnaies (59), ni des rostres d'Auguste à Rome (60) pour étayer l'ensemble de notre hypothèse. L'autel sert alors de support aux actions de grâce faites aux dieux pour célébrer le triomphe et, dans ce cas, il est aussi autel de victoire.

Dans le décor du deuxième groupe où l'autel est encadré par deux dauphins (fig. 7), la détermination symbolique est plus difficile à établir.

En effet, si les dauphins évoquent toujours l'eau, on ne peut assurer avec certitude la valeur symbolique du motif zoomorphe qui fait suite au foudre ailé. La nature de cet animal restant toujours indistincte ne permet pas d'assurer une relation de cause à effet entre les différents symboles reproduits. La palme qui termine le décor peut être considérée soit comme la palme de victoire, soit comme « la représentation schématique d'un palmier » (61). Sans vouloir à tout prix lui donner une définition précise, il est tentant de remarquer que cet arbre a toujours été considéré « comme symbolisant ou laissant présager la victoire » (62) et qu'à ce titre il entre dans la symbolique politique de la période augustéenne (63).

Tout ceci amène à une définition identique pour les deux groupes : identification d'un décor représentant de façon allégorique une victoire navale.

Mais peut-on identifier cette dernière ? Cela paraît difficile puisque nous n'avons que peu d'éléments déterminants, mis à part le contexte chronologique augustéen, certain pour une au moins des fibules de Vieille-Toulouse. Néanmoins, divers indices basés surtout sur la propagande figurée caractéristique des temps pré-augustéens nous permettent de soumettre à la sagacité des spécialistes deux hypothèses : la victoire d'Agrippa à *Nauloque* sur Sextus Pompée en 36 av. J.-C. et celle d'Octave à *Actium* sur Antoine et Cléopâtre en 31 av. J.-C. A cet ensemble de données s'ajouterait alors une religiosité fortement apollinienne puisque Apollon avait présidé au sort heureux de ces deux batailles (64). Cette religiosité est surtout apparente sur les fibules par la représentation des dauphins et du palmier, symboles de ce dieu.

Cette assertion reste, bien sûr, fragile si l'on tient compte du fait de l'absence figurative d'autres objets plus représentatifs du culte d'Apollon (65). Cependant, bien qu'il s'avère difficile d'interpréter sans hésitation le symbolisme de ces fibules, nous pensons que ces hypothèses méritent d'être formulées et nous suivons au moins sur quelques points, l'argumentation développée par D. Roman dans son article sur les *As* de Nîmes (66).

(55) E. Kunzl, *Les armes décorées du soldat romain*, dans *Les dossiers de l'archéologie*, 28, 1978, p. 93.

(56) J.-B. Giard, *Catalogue des monnaies...*, 1976, p. 68, n° 49, 50 et 51 et pl. II.

(57) F. Cumont, *Recherches sur le symbolisme funéraire des romains*, 1942 (1966), p. 155.

(58) Sth. Boucher, *Les grands dauphins de bronze doré du Musée municipal de Vienne (Isère)*, dans *Gallia*, XXII, 1964, I, p. 32 et n. 24.

(59) J.-B. Giard, *Catalogue des monnaies...*, 1976, pl. II, n° 68 à 71.

(60) D. Earl, *Le Siècle d'Auguste*, 1970, p. 156.

(61) D. Roman, *Apollon, Auguste et Nîmes*, *op. cit.*, dans *R.A.N.*, XIV, 1981, p. 209.

(62) D. Roman, *op. cit.*, p. 209.

(63) J. Gagé, *Un thème de l'art impérial romain. La Victoire d'Auguste*, dans les *Mél. d'Archéol. et d'Hist.*, XLIX, 1932, p. 88 et ss.

(64) J. Gagé, *Apollon romain. Essai sur le culte d'Apollon et le développement du « ritus Graecus » à Rome des origines à Auguste*, Paris, 1955, p. 509, 561 et 611. – P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie*, Paris, 1976, p. 83. – D. Roman, *loc. cit.*, p. 209-211. Ces deux victoires provoquées par l'entremise d'un dieu bienfaiteur, furent marquées par l'érection d'un temple (D. Earl, *Le Siècle d'Auguste*, 1970, p. 54) et par l'agrandissement de celui, déjà existant, d'Actium (J. Gagé, *Apollon romain*, 1955, p. 507-508).

(65) J. Gagé, *Apollon romain*, *op. cit.*, p. 686. Le trépied et la cithare sont les plus caractéristiques. Certains types monétaires augustéens portent la représentation d'Apollon *Actius* tenant la cithare.

(66) D. Roman, *loc. cit.*, p. 208-209 et p. 214.

## CONCLUSION

Malgré les différences décoratives assez nettes qui nous ont conduit à répartir ces fibules en deux groupes, il n'est pas possible de les dissocier technologiquement. Ainsi, l'identité de leur structure trahit une provenance analogue et une production techniquement évoluée. En effet, la miniaturisation du décor suppose une maîtrise du moulage particulièrement efficiente puisqu'elle était subordonnée à une production en série et devait malgré tout rester parfaitement intelligible.

Il est possible de penser que ces fibules servaient de support publicitaire à une campagne de propagande idéologique vantant les mérites militaires de la puissance de Rome et d'Auguste. Cette notion politique que nous évoquons n'est pas sans rappeler ce qu'a écrit J.-B. Giard au sujet des monnaies d'Auguste : « ...conscient de la valeur des images, de la force évocatrice de certains emblèmes... il frappa des monnaies où, par des représentations simples, sont rappelées ses victoires » (67). Cet aspect publicitaire se reconnaît aussi dans l'érection de plusieurs trophées comme celui de la Turbie (Alpes-Maritimes) et de Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne) (68). Bien entendu, nous reconnaissons qu'il n'y a aucune commune mesure entre les supports idéologiques qu'étaient les trophées ou les monnaies et nos fibules, mais nous pensons que leur décor, pour modeste qu'il fût, ne pouvait que contribuer à servir la propagande augustéenne. La dispersion des points de répartition montre bien qu'elles furent diffusées très loin de leur centre de fabrication. Ceci suppose alors une diffusion commerciale assez importante liée peut-être à des impératifs de mode ce qui ne pouvait que servir l'impact publicitaire de leur décor (69). Pourquoi alors ne pas penser à un usage militaire comme l'ont avancé avant nous A. Duval et J.-P. Morel (70).

Si l'on maintient les datations données antérieurement pour les types d'Alésia, on se trouverait en présence de fibules employées tout au long de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. Il ne semble pas que l'on puisse y souscrire puisque la date de leur apparition serait alors en contradiction avec leur symbolisme décoratif (victoires navales pré-augustéennes) et surtout avec la détermination chronologique proposée par E. Ettlinger (25 av. J.-C.). Cela situe donc bien le problème et s'accorde avec notre hypothèse qui tendrait à dissocier les deux types : l'un apparaîtrait effectivement vers le milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. (arc ogival), alors que le second (arc triangulaire) serait plus particulièrement augustéen.

Les deux fibules de La Spezia confirment la remarque de L. Lerat (71) concernant la provenance « italienne » de ce type particulier à décor moulé. Rien ne s'oppose plus dès lors à exclure la péninsule ibérique comme centre de fabrication (72).

Le décor à symboles de ces fibules peut ainsi être ramené à la représentation de valeurs politiques propres à l'époque d'Auguste. Il glorifierait, à travers des motifs suggestifs, le pouvoir pacificateur des armées romaines (73).

Michel VIDAL

(67) J.-B. Giard, *op. cit.*, p. 3.

(68) Il convient de rappeler ici que ce dernier comporte un trophée naval qui célèbre d'après G.-Ch. Picard et A. Grenier, la victoire d'Actium. Il est daté du dernier quart de siècle avant notre ère. – G.-Ch. Picard, *Trophées d'Auguste à Saint-Bertrand-de-Comminges*, dans les *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, XXI, 1947 : *Les trophées romains. Contribution à l'histoire de la Religion et de l'Art triomphal de Rome*, Paris, 1957, p. 322.

(69) Nous avons voulu attirer l'attention sur ce type particulier de fibule et nous espérons que de nouvelles découvertes viendront préciser cette recherche.

(70) A. Duval, *loc. cit.*, p. 73-74 et lettre de J.-P. Morel.

(71) L. Lerat, *Les fibules d'Alésia, Pro Alésia*, VII, 1979, p. 42, n° 47 « ... A. Duval pense à une origine italienne, ce qui semble probable – mais il faudrait trouver des fibules de ce type en Italie – ou espagnole... ».

(72) A. Duval, *loc. cit.*, p. 75 : « ... Les fibules d'Alésia nous conduisent donc en Italie ou en Espagne avec davantage de présomption pour ce dernier pays » – « Certains arguments, que nous avons exposés, nous ont poussés à proposer la péninsule ibérique... ».

(73) D. Roman, *loc. cit.*, p. 214.